

BARBY Jean-François - 26/07/2019.

(11) Ayant pris connaissance de l'étude du PLU impactant ma propriété de CABAT N° 11-19-20 je conteste la transformation de cette pièce afin de la transformer en lotissement. Cette propriété étant actuellement en vente auprès d'un agent immobilier cherchant à s'installer sur la commune ce qui lui ferait une propriété dénommée telle avec celle adjacente

1 mètre sous n° 9.

mise en vente par M^r BOUFFIER.

~~BOUFFIER~~

~~BOUFFIER~~